



Paris, le 18 Mai 2017

**Monsieur Bruno Le Maire
Ministre de l'Économie
et Monsieur Gérard Darmanin
Ministre de l'Action et des
Comptes Publics
139, rue de Bercy
75572 – PARIS CEDEX 12**

Messieurs les Ministres,

Nous avons pris acte, ce 17 mai, de votre nomination et de la nouvelle charge de vos portefeuilles ministériels respectifs.

Vous arrivez à Bercy où depuis quinze années les agents subissent des réformes structurelles continues, marquées par la suppression sans précédent de plus de 30 000 emplois.

Ces deux dernières années, ces suppressions ont représenté 60% de l'ensemble de celles enregistrées dans la Fonction Publique de l'État.

Face aux engagements du Président de la République lors de la campagne électorale, vous comprendrez sans difficulté la légitime inquiétude des personnels sur ce sujet majeur des effectifs.

De plus, les réformes ont profondément changé l'exercice même des missions et ont également fortement impacté la présence territoriale du service public et financier, en particulier dans les zones rurales et péri-urbaines.

Dans ce contexte, tous les agents exercent désormais leurs missions dans des conditions d'extrême tension, et plusieurs études démontrent que la souffrance au travail a atteint son paroxysme.

C'est pourquoi, notre Fédération vous demande l'ouverture d'un débat contradictoire sur « un état des lieux des grandes réformes » dans toutes les directions de Bercy.

Le sujet de la réforme du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, dont vous devez ne pas méconnaître l'opposition de notre organisation, nécessitera rapidement une clarification de vos intentions.

Dans l'attente, notre fédération demande un moratoire sur les réformes et restructurations en cours, en particulier à la DGFIP et à la DGDDI. De même, le rétablissement d'une compétence pleine et entière de toutes les directions ministérielles sur l'exercice de leurs missions et la gestion de leurs personnels, à commencer par la DGCCRF, constitue une exigence forte de notre fédération.

Dans un environnement professionnel où les conditions de travail se sont considérablement dégradées, notre fédération porte également une grande attention à une politique ministérielle d'hygiène, de sécurité et de santé au travail de haut niveau.

De même, la politique ministérielle d'action sociale s'inscrit au cœur des revendications de notre fédération. Ces deux dernières années, l'austérité budgétaire a infligé une baisse significative des crédits. L'urgence impose en ce domaine à strict minima, le maintien des subventions et des moyens alloués aux associations en charge de la restauration collective, du logement et des vacances.

Les prochaines élections professionnelles se dérouleront en décembre 2018. D'ores et déjà, votre prédécesseur a d'autorité et sans concertation décidé d'instaurer le vote électronique. A plusieurs reprises nous avons alerté le secrétariat général de Bercy sur le fait que trop d'éléments à ce stade nous font penser que la sincérité des scrutins ne peut être assurée et que la participation en sera affectée. Nous renouvelons en conséquence notre demande d'abandon du vote électronique.

Enfin, notre fédération est convaincue que l'existence et le respect d'une véritable concertation sociale s'appuient sur l'octroi de moyens satisfaisants et pérennes aux interlocuteurs sociaux, tant au niveau national que local.

Afin de nous faire part de votre approche sur l'ensemble de ces premiers sujets, nous vous demandons Messieurs les Ministres, de bien vouloir nous accorder une audience.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Messieurs les Ministres, en l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire Général

Philippe Grasset